

Règlement du Jeu Chadotel

"Séjour en camping pour les Étrennes"

Article 1 : Organisateur

Le jeu concours est organisé par Chadotel, dont le siège social est situé à 54 rue Georges Clemenceau 85520 JARD SUR MER - FRANCE, inscrit sous le numéro RCS 388334526.

Article 2 : Durée du Jeu Concours

Le jeu concours se déroulera du 05 janvier 2025 au 08 janvier 2025, à minuit, heure locale. Toute participation au jeu concours après cette date ne sera pas prise en compte.

Article 3 : Conditions de Participation

Ce jeu concours est ouvert à toute personne majeure (18 ans et plus) et disposant d'un compte actif sur Instagram et/ou Facebook.

Le jeu est gratuit, sans obligation d'achat.

La participation au jeu concours est limitée à une seule fois par personne, par compte Instagram et/ou Facebook.

Article 4 : Modalités de Participation

Pour participer au jeu concours, les étapes suivantes doivent être respectées :

Suivre @Chadotel sur Instagram et/ou Facebook.

Aimer la publication du jeu concours.

Identifier 2 amis dans les commentaires de la publication du concours.

Facultatif : partager la publication en story.

Les participants devront respecter toutes ces étapes pour que leur participation soit validée. Toute participation incomplète sera automatiquement disqualifiée.

Article 5 : Dotation

Le gagnant du concours remportera un code cadeau d'une valeur de 500€, à valoir pour un séjour dans l'un des campings Chadotel en 2025 (excepté entre le 02 août et le 31 août 2025), sous réserve de la disponibilité de l'offre.

Le montant est non remboursable, non divisible et non rétroactif.

Article 6 : Désignation du Gagnant

Le tirage au sort sera effectué parmi l'ensemble des participants ayant respecté les conditions de participation. Le tirage sera réalisé le 09 janvier 2025 par la direction Chadotel de manière aléatoire.

Article 7 : Annonce du Gagnant

Le gagnant sera annoncé sur la page Instagram et Facebook de Chaodtel le 10 janvier 2025, par le biais d'une publication ou d'une story. Le gagnant sera également contacté par message privé sur Instagram et/ou Facebook pour l'informer de son gain et lui demander ses coordonnées afin de procéder à l'attribution du prix.

Article 8 : Remise du Prix

Le séjour d'une valeur de 500€ sera remis au gagnant dans un délai de 15 jours après la validation de ses coordonnées. Les modalités exactes de réservation et de prise en charge du prix seront communiquées au gagnant par message privé.

Article 9 : Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le jeu concours en cas de force majeure ou pour toute autre raison indépendante de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation du prix une fois celui-ci remis au gagnant.

En cas de non-réclamation du prix par le gagnant dans un délai de 30 jours à compter de l'annonce, le prix sera considéré comme abandonné et ne pourra être réattribué.

Article 10 : Protection des Données Personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre du jeu concours seront utilisées exclusivement pour les besoins du concours (tirage au sort, contact avec les participants, etc.) et ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la législation sur la protection des données personnelles, les participants peuvent exercer leur droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en envoyant un email à info@chadotel.com.

Article 11 : Acceptation du Règlement

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute violation du règlement entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Article 12 : Litiges

Tout litige relatif au jeu concours sera réglé à l'amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant le tribunal compétent du lieu du siège de l'organisateur.